

PPE 3

Incertitude et risques pour le système électrique et les salariés

ENR : une trajectoire incertaine à double effet

La PPE 2026-2035 devait être notre feuille de route pour dix ans. Dans les faits, elle reste pleinement marquée par l'incertitude, notamment à cause de la clause de revoyure de 2027 qui cible les énergies renouvelables (ENR).

La PPE3 poursuit la trajectoire de développement des ENR, mais à un rythme plus modéré que le projet mis en consultation en 2025. Cette approche cherche à concilier la montée des renouvelables avec les contraintes du réseau et de l'outil industriel, mais elle entretient une incertitude majeure et ne satisfait au fond personne.

Cette incertitude a un effet double :

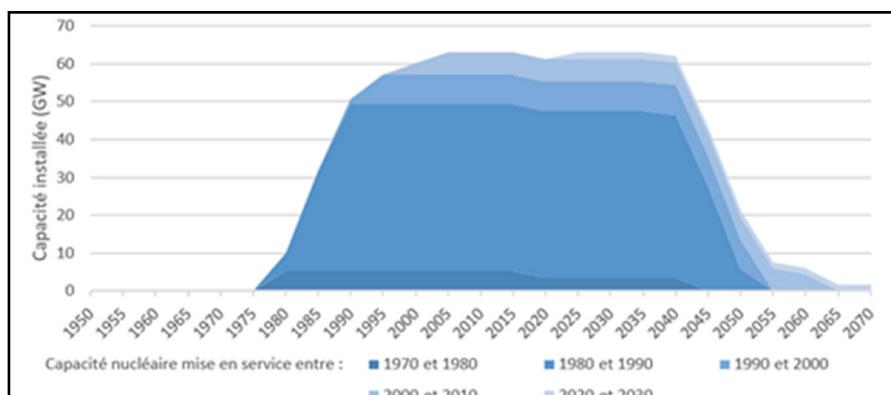
- D'un côté, **la filière ENR, qui emploie des milliers de salariés, a besoin de stabilité**. Suspendre ou réduire les appels d'offres demain pourrait mettre en danger des emplois et ralentir le développement industriel.
- De l'autre, **trop d'ENR intégrée trop vite fragilise le système électrique**. Cela augmente **la modulation du parc nucléaire, avec tous ses impacts sur l'outil industriel et la charge de travail des équipes**.

Cette situation résulte aussi d'un manque de courage politique. Plutôt que d'assumer une trajectoire claire et cohérente, le gouvernement a cherché à satisfaire tout le monde, ce qui a conduit à des décisions diluées et une lisibilité réduite pour les acteurs du secteur.

Trois ans déjà dans ce climat incertain, et on attend toujours un arbitrage politique. Comment planifier sereinement dans ces conditions ? **FO Énergie rappelle que le système électrique et les salariés ne peuvent pas être les variables d'ajustement de décisions de court terme**.

Modulation nucléaire : le point aveugle de la PPE3

La fin du programme de fermeture des 14 réacteurs prévu dans la PPE2 était attendue et nécessaire. Nous saluons cette décision : elle sécurise l'approvisionnement et la stabilité du système. La PPE3 confirme ainsi le maintien du parc existant, et le lancement des 6 EPR2, avec la perspective de 8 autres réacteurs. Et nous aurons besoin de ces réacteurs en raison du vieillissement du parc nucléaire qu'il faut renouveler et de l'effet falaise.



SOURCE PPE 3 : Illustration du risque «d'effet falaise» en cas d'arrêts de nombreux réacteurs en fonctionnement pendant une période relativement brève

Mais la modulation reste l'angle mort, alors qu'elle conditionne la stabilité du système et la charge sur les salariés.

La PPE3 ignore la modulation du parc nucléaire, alors qu'elle augmente fortement et devient un enjeu critique. La parole scientifique, technique et opérationnelle – celle de ceux qui conçoivent, exploitent et maintiennent le système – n'a pas été pleinement intégrée.

Le rapport EDF publié après la PPE confirme l'ampleur du phénomène :

- consommation stable et faible,
- montée rapide des capacités solaires et éoliennes,
- absence de solutions de flexibilité adaptées.

Les impacts sont concrets :

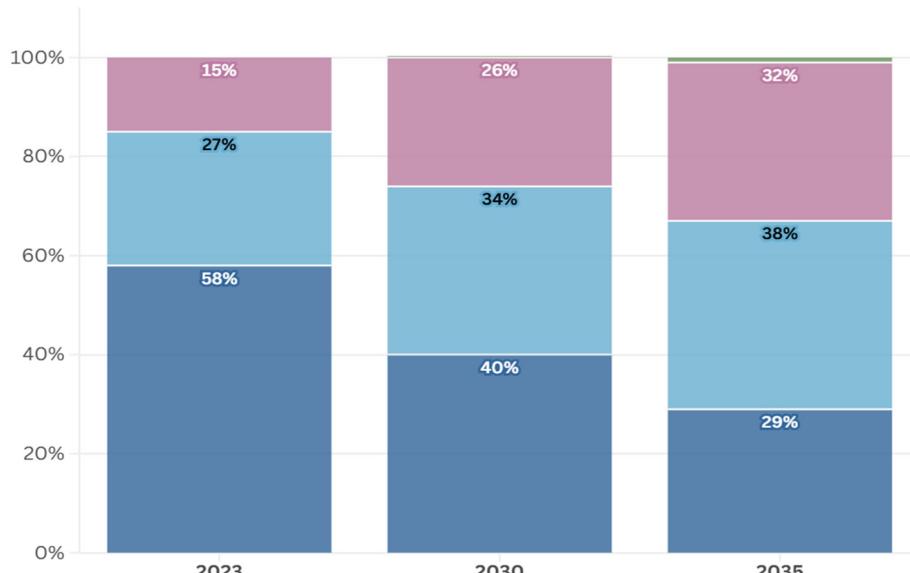
- un arrêt de réacteur coûte entre 1,1 et 1,8 million d'euros par jour,
- les arrêts et redémarrages se multiplient, usant les équipements,
- les organisations du travail sont perturbées avec peu de préavis,
- les salariés subissent directement ces variations, avec fatigue et pression accrues.

En bref, l'outil industriel, même s'il a toujours été prévu pour moduler, est sollicité au-delà de sa conception, et le système électrique reste exposé à des tensions majeures. **FO Énergie le rappelle : la modulation ne peut plus rester une variable d'ajustement silencieuse.**

Électrification : nécessaire mais pas suffisante

L'électrification des usages est une orientation stratégique que FO soutient. Elle s'inscrit dans la vision industrielle historique d'EDF et dans les objectifs de décarbonation.

Schéma : La part du fossile dans la consommation finale d'énergie doit passer de 60 % à 40 %



Source: PPE

■ Énergies fossiles ■ Électricité ■ Renouvelables non électriques ■ Hydrogène et efuel

En vue de son accélération, le gouvernement prévoit de présenter un plan en mai 2026, et dès mars, des groupes de travail seront lancés pour préparer sa mise en œuvre sur :

- la mobilité (véhicules électriques, bornes de recharge),
- les bâtiments (chauffage électrique, pompes à chaleur, rénovation),
- l'industrie (procédés nécessitant la substitution des énergies fossiles).

Il doit répondre à la PPE3 dont, pour rappel, les objectifs sont ambitieux : réduire la part des fossiles de 60 % en 2023 à 40 % en 2030, puis 29 % en 2035; augmenter la part de l'électricité dans la consommation finale de 27 % à 34 %, puis 38 %; et réduire la consommation totale d'énergie.

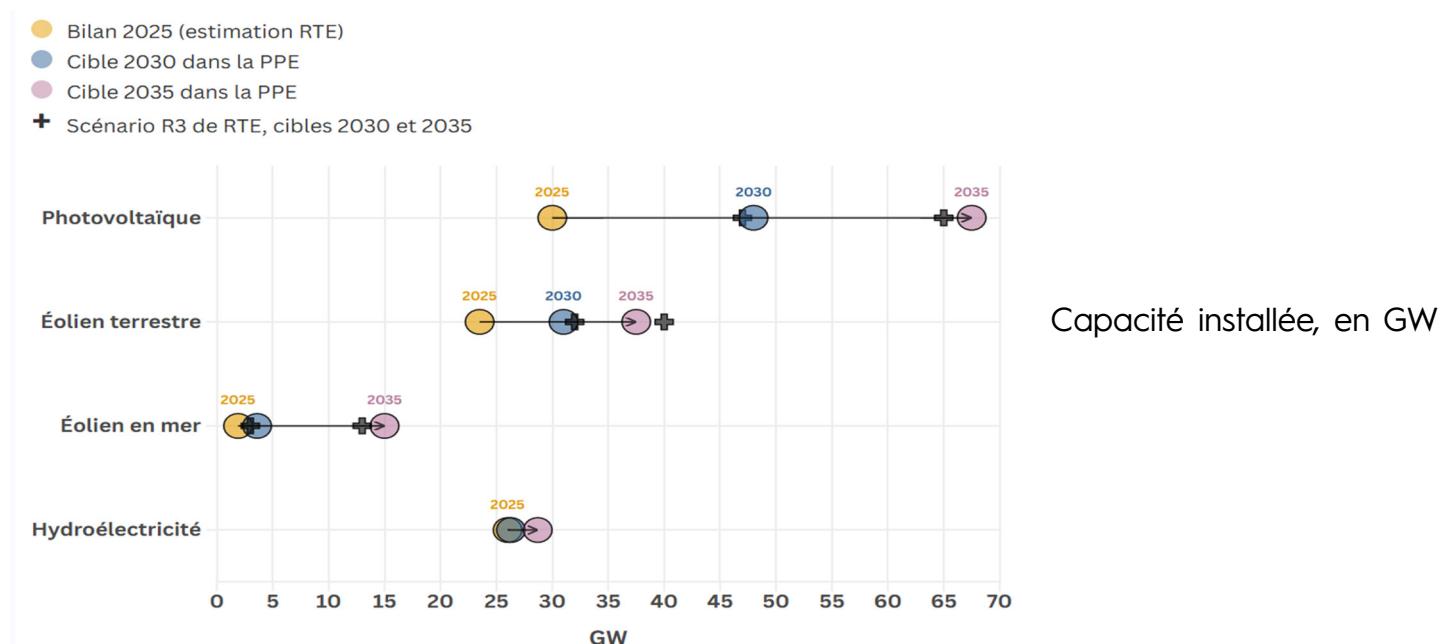
Mais pour atteindre ces objectifs en quatre ans, cela revient à tripler les ventes de véhicules électriques, multiplier les pompes à chaleur et électrifier massivement l'industrie, alors qu'actuellement moins de 10 % des usages industriels sont concernés.

Sans mesures complémentaires – réforme du marché, valorisation des services systèmes, flexibilités, pilotage du rythme des ENR – la pression continuera de peser sur les équipes et sur l'outil industriel.

ENR, mix énergétique et Europe : une contrainte mais aussi un enjeu stratégique

Il y a également un point beaucoup moins évoqué et qui continue de poser un problème à l'avenir vis-à-vis de l'Europe auquel la PPE3 ne répond pas. Elle ne fixe, en effet, pas de cible contraignante d'ENR dans la consommation finale, électrique et non électrique. Pourtant, la directive européenne RED2 impose un objectif précis : 44 % d'ENR dans la consommation finale d'ici 2030. FO Énergie se félicite de cette résistance car la directive exclut de fait l'ensemble des moyens décarbonés dans le mix et donc le nucléaire. C'est cependant un point qui engendre des conséquences graves.

Schéma : Électricité renouvelable : une trajectoire plus ou moins proche du scénario R3 de RTE



Source : PPE, Bilan prévisionnel de RTE • Pour le photovoltaïque et l'éolien terrestre, le milieu de la fourchette cible de la PPE a été retenu ici.

En effet, La France n'a pas suivi cette exigence : elle résiste pour ne pas exclure le nucléaire de son mix énergétique. En 2024, elle a même envoyé une note informelle à l'Europe, annonçant viser 33 % d'ENR seulement dans la consommation d'électricité finale, loin du jalon RED2. Résultat : la France n'est pas en conformité et pourrait se voir rappeler ses obligations.

Pour EDF, cela crée un paradoxe : le choix du mix énergétique ne dépend plus seulement de l'entreprise, mais de décisions politiques nationales et européennes. On se retrouve avec :

- un développement des ENR contrôlé par des contraintes extérieures,
- un besoin urgent de stockage et de flexibilités, très limités dans la PPE3,
- un risque de pression accrue sur la modulation nucléaire et sur les salariés, pour absorber les variations de production.

Si la France continue à subir ces contraintes sans défendre son mix, on risque de reproduire la même situation que pour l'hydraulique : EDF devra rattraper le retard, optimiser les installations existantes et absorber la pression sur ses équipes, souvent avec des investissements massifs et des délais courts.

C'est pourquoi FO Énergie estime qu'il faut être plus offensifs à Bruxelles :

- défendre le mix énergétique national, qui inclut nucléaire, hydraulique et ENR,
- exiger des objectifs réalistes et pilotables, alignés avec la capacité industrielle,
- développer le stockage et les flexibilités, pour intégrer les ENR sans déstabiliser le système,
- sécuriser les conditions de travail et protéger les salariés d'EDF.

Agir maintenant pour protéger le système et les équipes

FO le dit clairement :

- l'électrification est nécessaire, mais elle ne suffira pas seule,
- le développement des ENR doit être piloté et soutenable,
- la modulation nucléaire doit être traitée à la racine.

Sans réforme du marché, sans valorisation des services systèmes, sans nouvelles flexibilités et sans maîtrise du rythme des ENR, les tensions continueront de s'aggraver.

La transition énergétique doit se faire avec EDF et ses salariés, et non au prix de leur épuisement et de la fragilisation durable du système électrique.

